

| | | | | | |
|-------|----------------------|--|--|-------|---------|
| 7K | | | | | |
| Datum | 15 | | | | |
| Vers | M | | | B. M. | |
| EPO | 24.5.73 | | | 17 | JULI 73 |
| Ref. | p. B. 15. 21. Au (5) | | | | |

t.311 Rwanda 20 - HON/dg 3003 Berne, le 18 mai 1973
 ad : p.B.15.21.Au.(5). - FK

Note à l'attention de Monsieur Fritschi

(Service Politique Est, DPF)

concernant la visite du Conseiller Fédéral Graber à Vienne
 du 27 au 29 mai 1973.

Après de nombreux contacts et discussions en Europe et au Rwanda, la volonté commune des deux gouvernements suisse et autrichien d'aboutir à une coopération dans le domaine de l'aide aux pays du Tiers-Monde s'est concrétisée dans le cadre de l'aide au Service géologique du Rwanda. Un accord tripartite (Rwanda - Suisse - Autriche) a été signé les 3 juin 1971 et 4 février 1973 à ce sujet.

Les grandes lignes de l'accord portent sur :

- l'engagement suisse de mettre à disposition du Service géologique rwandais deux géologues, leurs véhicules et les frais d'entretien, du matériel pour frs. 20'000.- et des bourses de formation de géologues.
- l'engagement autrichien de mettre à disposition du Service géologique rwandais un géologue, un minéralogiste, leurs véhicules et les frais d'entretien, du matériel pour frs. 30'000.-.
- l'engagement rwandais de loger les spécialistes étrangers et d'assurer les frais de fonctionnement du service.

La collaboration avec l'Autriche s'est caractérisée par des procédures lentes qui ont retardé l'arrivée des géologues autrichiens sur le terrain. D'autres actions similaires ne sont pas prévues pour le moment et les anciennes idées de collaboration ont été abandonnées (secteur forestier, route Gitarama - Kibuye au Rwanda).

Nous sommes peu enclins actuellement à élargir cette collaboration en raison des structures administratives autrichiennes encore peu adaptées à ces activités et des restrictions financières imposées à notre service.

Honegger
 (Honegger)